



DIRECTION DES
RESSOURCES
NATURELLES

PROVINCE SUD Direction des Ressources Naturelles	ARRIVÉE LE									
	N° 5444 12 AOUT 2005									
	D	DA	EA	EC	EA	HA	ETUY	PRT	Autre	
AFFECTE				<input checked="" type="checkbox"/>						
COPIE										
OBSERVATIONS	3 ex									

DECLARATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE

Le déclarant

Personne physique

Nom : Adresse : Tomo 98812 Baulaupou
Prénom : Tel :

Personne morale

Raison sociale : Adresse du siège social : Représentée par : Tel : Fax :
Forme juridique : En qualité de :
Numéro d'enregistrement de la société (au registre du commerce, au répertoire des métiers ou au répertoire d'identification territorial des entreprises (1)) :

(1) barrer les mentions inutiles

N° Rictet : 173.278.001

N° GANC : 1996.00515 Registre agriculture

Le site

Commune : Baulaupou Lieu dit : Tomo
N° des lots : Parcelle 86-87
Nom et prénom du propriétaire : Ami Weiss Anta

Description de l'installation

Nature des activités : Abattage d'animaux (Paulets chiens)
Volume d'activité (capacité maximale de production) : 700 à 1000 paulets / semaine
Matières utilisées : soit 5T à 7, 8T / mois
Produits fabriqués : Paulets carcasses abeempe
Nombre d'employés : 1 temps complet et 5 temps partiel
Matériaux de construction des locaux et description : Dalle béton, murs aggrès (cloison IsoTherm, Toiture Toles
plafonds et seuils ferges - P.V.C
1 chaudière Abattage capacité 150V/h. + 2 chaudière froide (et C)

Distance à la plus proche habitation : m ; distance au plus proche cours d'eau : m

Proximité d'un site de pompage : OUI NON Distance : m

Cuve de gasoil : OUI NON Capacité : l

Dépôt de gaz : OUI NON Capacité : m³

Puissance totale des groupes de froid : kW et description (nombre, puissances individuelles, situer sur le plan) : *voir annexe*

descriptif chimico

Procédure de nettoyage de l'exploitation : *lavage et désinfection des locaux d'abattage, eviscération, conditionnement et matériel de transport - des volailles, chaque abattage, après chaque abattage tout 2 fois par semaine*

Procédé de traitement des eaux

Tamis : OUI NON
Bac à graisse : OUI NON Capacité : l
Fosse toutes eaux : OUI NON Capacité : 10 m³; Matériau :
Devenir de l'effluent en sortie de fosse : *avec filtre percolateur*

Autres dispositions de traitement : *Fosse septique de 300L*

Modalités d'entretien du dispositif de traitement des eaux :

Modalités de stockage et d'élimination des déchets et résidus :

Bacs et autres asp. en leur lieu de plumes et viscères et acheminement, à la déchèterie publique (Fait à ou Bauloy sans

Mesures de lutte contre les risques d'incendies :

3 extincteurs

Lutte contre le bruit et les émanations diverses :

Dispositions prévues en cas de sinistre et pour la prévention des dangers :

Ce formulaire doit être accompagné :

- ❶ d'un plan de situation couvrant un rayon de 100 m ;
- ❷ d'un plan d'ensemble au 1/200 indiquant :
 - emplacement projeté de l'exploitation ;
 - emplacement des machines ;
 - affectation des terrains et constructions avoisinants dans un rayon de 35 m au moins ;
 - emplacement des cours d'eau ;
 - emplacement des pompes .
- ❸ d'un plan d'assainissement de l'exploitation

Je soussigné(e), certifie les renseignements exacts

à Nouméa, le 11 8 05

A adresser avant mise en service de l'installation à Monsieur le Président de la Province Sud, conformément à la délibération n°14 du 21 juin 1985 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le dossier, avec les plans demandés, est à déposer en **TROIS (3) EXEMPLAIRES** à la Direction des Ressources Naturelles - Bureau des installations classées - B.P. 3718 Nouméa - 2 avenue Foch, 2^{ème} étage.